## Les engagements des associations

#### Nom de l'association

Union d'habitants Liberté Village

#### Email de l'association

asso.libertevillage@gmail.com

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

**Engagement n°1 :** Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

#### **Comment?**

Organisation de veillées Mise en place d'une boite à livres Conférences

#### Commentaires éventuels

Aucun

**Engagement n°3 :** Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :non **Comment ?** 

#### Commentaires éventuels

Aucun

**Engagement n°5 :** Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

## **Comment?**

Communication par mail Articles dans la presse locale

## **Commentaires éventuels**

Aucun

Engagement n°7 : Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :non

Comment?

## Commentaires éventuels

Aucun

**Engagement n°2 :** Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :non

Comment?

## Commentaires éventuels

Aucun

**Engagement n°4 :** Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :non

Comment?

#### **Commentaires éventuels**

Aucun

**Engagement n°6:** Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :non

**Comment?** 

## Commentaires éventuels

Aucun

**Engagement n°8 :** Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

**Comment?** 

Boite à livres

Commentaires éventuels

Aucun

# Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Comment ont-ils été tenus

Engagements de la ville	?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	<ul> <li>Mutualisation des locaux -</li> <li>Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations -</li> <li>Accompagnements divers</li> </ul>	
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	Les heures d'ouverture ne permettent pas aux actifs de bénéficier du coin des assos
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos"à destination de l'ensemble des associations martinéroises. - Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.